

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2019

LUTTER HAINES INTERNET - (N° 1785)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL92

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« et sixième »

les mots :

« , septième et huitième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence, afin que soient visées les provocations aggravées à la discrimination, à la haine ou à la violence en lieu et place des cris et chants séditionnels.